

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 1 254 843 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
06.11.2002 Bulletin 2002/45

(51) Int Cl.7: B65D 5/42

(21) Numéro de dépôt: 01401129.0

(22) Date de dépôt: 02.05.2001

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

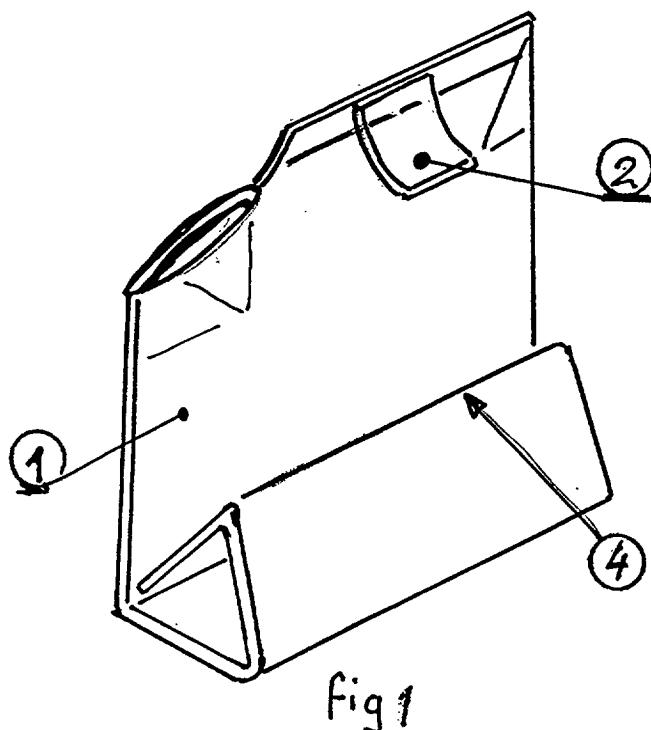
(71) Demandeur: Bureau, Jean Yves
89100 Sens (FR)

(72) Inventeur: Bureau, Jean Yves
89100 Sens (FR)

(54) Dispositif de maintien en position d'enroulement des emballages alimentaire

(57) La présente invention concerne la réduction volumétrique des emballages (1) cartonnés parallélépipédiques et contenant des aliments liquides tels que jus de fruit, lait, potage, vin...

Elle se compose d'une languette auto-collante appliquée sur la partie supérieure de l'emballage (1). Ce système permet de maintenir l'emballage vidé de son contenu, dans une position aplatie et enroulée.



EP 1 254 843 A1

Description

[0001] Le problème de volume des emballages cartonnés dans la poubelle de la ménagère est important. Le concept de la présente invention consiste à le réduire considérablement.

[0002] La présente invention concerne, la réduction volumétrique des emballages cartonnés parallépipédiques et contenant des aliments liquides, tels que jus de fruit, lait, potage, vin ...

[0003] Elle se compose d'une languette auto-collante, appliquée sur la partie supérieure de l'emballage, et solidaire de ce dernier, dès sa fabrication, en l'incluant entre les bords supérieur au moment de la fermeture par ultrasons (fig1, rep2.) Ce système permet de maintenir l'emballage vidé de son contenu dans une position aplatie et enroulée. Le volume ainsi obtenu ,est réduit de 12 fois, par rapport au volume initial . Pour obtenir cette configuration, il est indispensable de décoller les quatre triangles, maintenant l'emballage dans sa forme, en ses quatre coins, et aplatis le tout afin d'obtenir un grand rectangle sans volume . Commencer à plier à partir de la partie inférieure, sur l'arête marquant le fond de l'emballage. Cette largeur naturelle sert de pas dimensionnel enroulant un nombre variable de plis superposés et ce jusqu'au sommet ,selon les dimensions du contenant.

[0004] A ce stade de pliage, il suffit de libérer une languette (rep2, protégeant une surface précollée . Il ne reste plus qu'a appliquer l'endroit adhérant sur le dernier pli, afin de maintenir dans cette forme aplatie le sachet alimentaire. La poubelle de ménage , pourra contenir beaucoup plus de déchets, et de ce fait la ménagère aura moins de manipulations à effectuer.

[0005] L'objectif à moyen terme est le tri des déchets, quelque soit le système d'enlèvement. Ce processus de pliage favorise le stockage d'une plus grande quantité de cartonnages, réduisant par la même occasion, les interventions de ceux qui ont la charge de vider les containers.

[0006] Les dessins annexés illustrent le procédé de l'invention

La fig 1 montre la phase en cours d' enroulement de ce dernier.

Les fig 2, 3, représentent les variantes de ce dispositif.
- fig 2 longueurs de ficelle fine de 5cm collées sur l'emballage ,rep2 l'une sur la partie supérieure, l'autre sur la partie inférieure . L'enroulement réalisé, attacher.

- fig 3 une boucle en fibre souple de faible ouverture rep2 venant se fixer sur une partie saillante(rep 5) une fois l'emballage enroulé.

[0007] Ce procédé d'invention caractérisé par sa simplicité à mettre en oeuvre concerne tous les emballages cartonnés souples . Son coût de production extrêmement bas peut séduire l'industriel qui en aurait la charge pour le mettre en oeuvre. Le prix d' achat serait insignifiant pour le consommateur , vu les millions d'emballa-

ges utilisés dans l'alimentation de tous les jours.

Revendications

- 5 1. Dispositif destiné à maintenir les emballages vides cartonnés de forme parallépipédiques, dans une position aplatie et enroulée, **caractérisé en ce que** l'élément collant s'adaptant à la partie supérieure de l'emballage sert de maintien en position roulé prêt à être jeté.
- 10 2. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** cette bande auto- collante soit solidaire de l'emballage dès sa fabrication, en l'incluant entre les bords supérieures par exemple, au moment de la fermeture par ultra-sons.

20

25

30

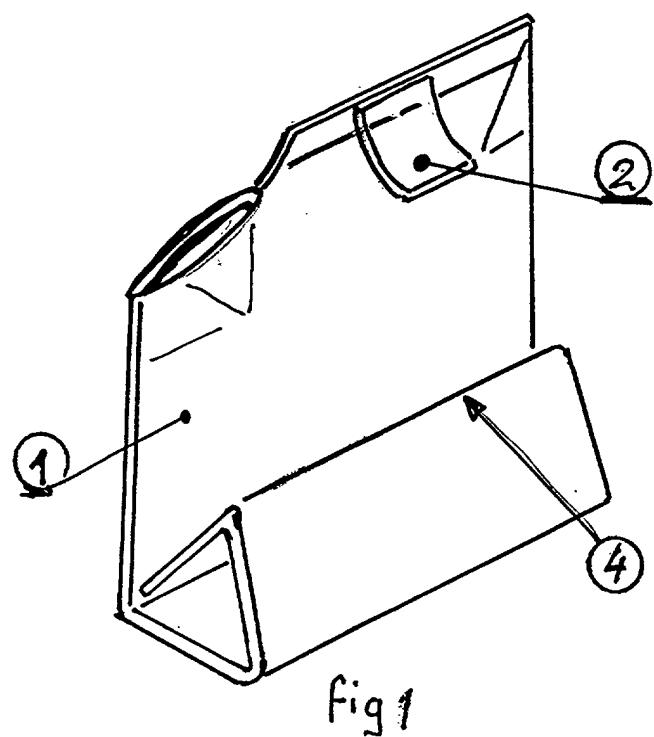
35

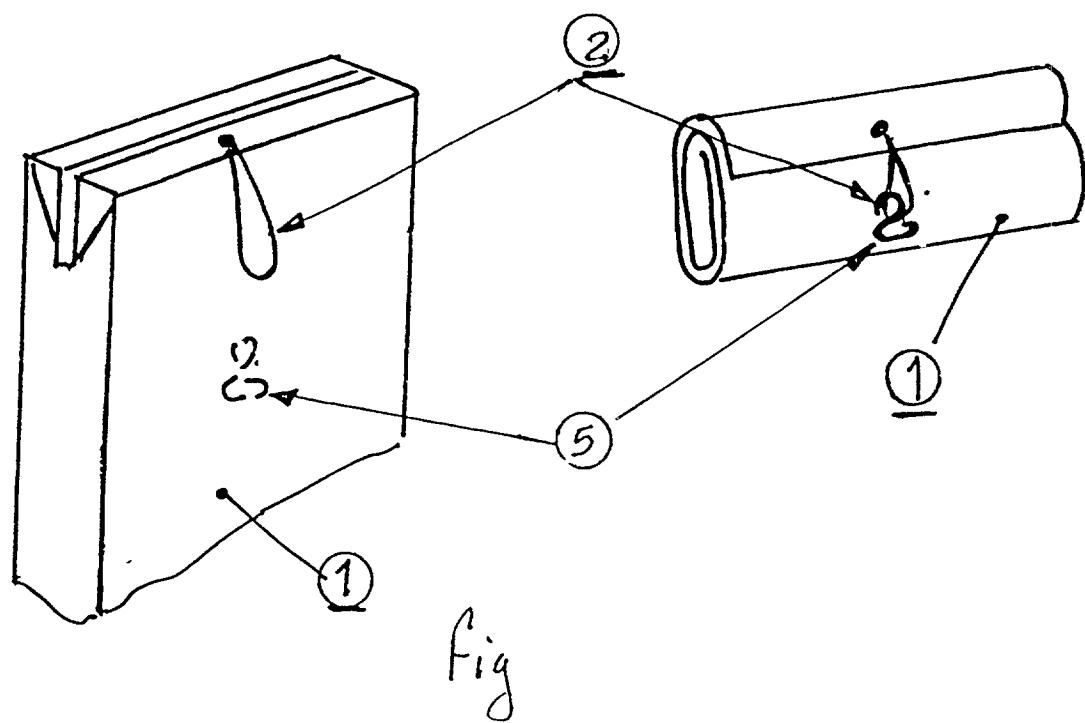
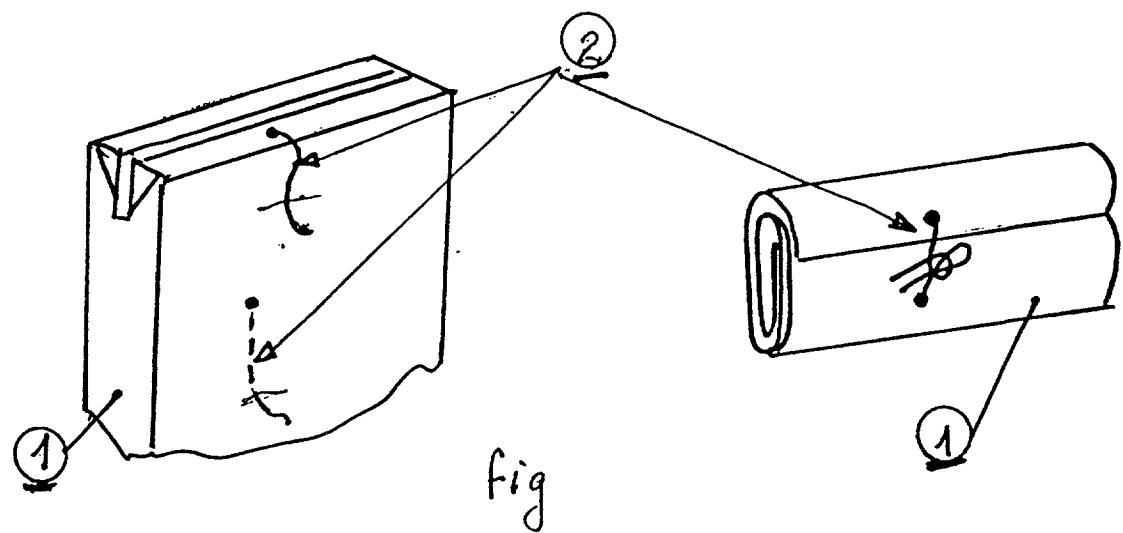
40

45

50

55







Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 01 40 1129

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	DE 94 01 359 U (WEIDENER JUTTA) 31 mars 1994 (1994-03-31) * page 2, ligne 18 – page 4, ligne 3 * * page 7, ligne 42 – page 8, ligne 6; revendications 1,17; figure 3 *	1,2	B65D5/42
X	DE 91 04 910 U (EPPELMANN) 11 juillet 1991 (1991-07-11) * le document en entier *	1,2	
X	EP 0 897 873 A (MALZ HERMANN) 24 février 1999 (1999-02-24) * le document en entier *	1,2	
E	FR 2 800 353 A (BUREAU JEAN YVES) 4 mai 2001 (2001-05-04) * le document en entier *	1,2	
DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)			
B65D			
<p>Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications</p>			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
BERLIN	12 octobre 2001	Scheuer, J	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 01 40 1129

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

12-10-2001

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 9401359	U	31-03-1994	DE	9401359 U1	31-03-1994
DE 9104910	U	11-07-1991	DE	9104910 U1	11-07-1991
EP 0897873	A	24-02-1999	DE	29714644 U1	09-10-1997
			EP	0897873 A1	24-02-1999
FR 2800353	A	04-05-2001	FR	2800353 A1	04-05-2001